



ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

Wescom Signal and Rescue Germany GmbH

Wescom Group: 65-6271

Version Num: 2.1.1.1

Date de revision: 24/09/2021

Date d'impression: 24/09/2021

L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit	ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	SIGNALS, DISTRESS, ship†
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisé selon les instructions du fabricant.
--	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Wescom Signal and Rescue Germany GmbH
Adresse	Vieländer Weg 147 Bremerhaven 27574 Germany
Téléphone	+49 471 3930
Fax	+49 471 3932 10
Site Internet	www.wescom-group.com
Courriel	info@wescom-group.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Consultant Lutz Harder GmbH
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+49 178 433 7434
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification	MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIFS Division 1.4, Irritation oculaire catégorie 2B
----------------	---

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	ATTENTION
-------------------------	-----------

Déclaration(s) sur les risques

H204	Danger d'incendie ou de projection.
H320	Provoque une irritation des yeux

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P250	Éviter les abrasions/les chocs/des sources les frottements.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Continued...

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
------	---

Déclarations de Sécurité: Réponse

P370+P372+P380+P373	
P370+P380+P375	En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P401	Stocker conformément aux réglementations locales d'explosifs.
------	---

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Número CAS	%[poids]	Nom
		device contains
		lighter composition, delay composition and ignition composition
		pyrotechnic materials of;
7757-79-1	30-60	<u>nitrate-de-potassium</u>
7439-95-4	30-60	<u>magnesium</u>
7631-99-4	30-60	<u>nitrate-de-sodium</u>
10042-76-9	10-30	<u>nitrate-de-strontium</u>
8050-09-7	1-5	<u>colophane</u>
7429-90-5	10-30	<u>aluminium</u>
7778-74-7	10-30	<u>perchlorate-de-potassium</u>
		rocket propellant;
10294-40-3	10-30	<u>chromate-de-baryum</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ■ Rincez la région touchée à l'eau. ■ Si l'irritation persiste, consultez un médecin. ■ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ■ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ■ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	■ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ■ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ■ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ■ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme apprís. Réaliser une RCP si nécessaire. ■ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale. ■ Si avalé, NE PAS faire vomir. ■ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ■ Suivre le patient avec attention. ■ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. ■ Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. ■ Rechercher un avis médical.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Evitez tout contact avec d'autres produits chimiques.<0}
------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	ATTENTION MATERIEL EXPLOSIF / ICI ! ■ Evacuez tout le personnel. ■ Evitez que toute personne ne rentre. ■ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ■ Peut détoner et du matériel en feu peut être propulsé dans l'incendie. ■ Mettez un vêtement qui protège tout votre corps ainsi qu'un appareil respiratoire. ■ Evitez par tous les moyens possibles que les déversements et la fumée n'entrent dans les égouts et canalisations et les cours d'eau. ■ Lutte contre le feu à une distance appropriée et d'un lieu protégé. ■ Utilisez de grandes quantités d'eau. ■ Ne vous approchez pas de récipients ou d'emballages qui pourraient être chauds. ■ Aspergez tout récipient exposé au feu mais qui n'est pas en feu d'un lieu protégé. ■ Le matériel doit être entièrement désinfecté après l'utilisation. Risque léger en cas d'exposition à la chaleur, au feu et aux oxydants.
Risque D'Incendie/Explosion	Combustible : brûlera si allumé. Les produits de combustion incluent: • Monoxyde de carbone (CO) • dioxyde de carbone (CO2) • autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	ATTENTION!: EXPLOSIFS. Explosion et/ou projection et/ou risque de feu ■ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ■ Evitez l'inhalation du matériel et évitez le contact avec la peau et les yeux. ■ Mettez des gants et des lunettes de protection. ■ Eliminez toutes les sources d'incendie. ■ Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles lors de la manipulation. ■ Versez dans un conteneur ou un baril qui ne produit pas d'étincelle et humidifiez avec de l'eau. ■ Enfermez-le dans un récipient propre et scellé fait pour les déchets. ■ Aspergez l'endroit à l'eau.
Eclaboussures Majeures	ATTENTION!: EXPLOSIFS. ■ Evacuez le personnel ■ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ■ Peut réagir violemment. Peut exploser. ■ Mettez un vêtement qui protège tout votre corps et un appareil respiratoire. ■ Envisagez l'évacuation. ■ En cas d'accident au cours du transport, avertissez la police, les urgences, le responsable compétent en matière d'explosifs ou le fabricant. ■ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie. ■ Augmentez l'aération. ■ Soyez extrêmement prudents afin d'éviter tout impact. ■ Utilisez une pelle qui ne produit pas d'étincelle et qui résiste aux explosions. ■ Ramassez tout le matériel récupérable et séparez-le du matériel endommagé. ■ Lavez l'endroit touché avec beaucoup d'eau.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	■ Manipulez avec prudence. ■ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation. ■ Evitez le contact de la personne et l'inhalation. ■ Portez toujours un équipement de protection et lavez toute tâche sur les vêtements. ■ Travaillez dans un endroit bien aéré. ■ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie. ■ Evitez le contact avec des matériaux incompatibles. ■ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ■ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ■ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.
-------------------	---

Continued...

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

	■ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation ■ Lavez les vêtements infectés avant de les remettre. ■ Les explosifs ne doivent pas entrer en choc avec les objets métalliques. ■ Évitez les chocs mécaniques et thermiques ainsi que les frictions.
Autres Données	■ Stockez-les caisses dans un entrepôt bien aéré et autorisé pour entreposer ce type et cette Classe de produit (Classe, Division and Compatibility Group). ■ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant. Stockez-le dans son récipient d'origine. ■ Maintenez les récipients bien scellés. ■ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. Stockez-le dans un lieu frais. ■ Stockez-le dans un lieu isolé à l'abri d'autres matériels. ■ Évitez les débris, les déchets et les combustibles dans la zone d'entrepôt. ■ Protégez les récipients des dégâts matériels. ■ Vérifiez régulièrement qu'il n'y ait ni fuite ni écoulement NOTE: Si de grandes quantités d'explosifs doivent être détruites, mettez-vous en contact avec une autorité compétente. ■ Ne pas stocker avec des produits incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Tous les emballages de Classe 1 Les denrées doivent être en accord avec le code approprié pour le transport des Biens Dangereux.
Incompatibilité de Stockage	Évitez tout contact avec d'autres explosifs, pyrotechniques, solvants, adhésifs, peintures, produits de nettoyage et métaux non-autorisés, plastiques et matériels et produits d'emballage. Évitez le contact avec les acides, les alcalis, les agents réducteurs, les amines et le phosphore. ■ Le danger d'explosion peut être la conséquence d'un contact avec des matériaux incompatibles.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	magnesium	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Inhalable fraction++	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	magnesium	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Respirable fraction++	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	magnesium	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS)	10, 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	magnesium	Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées autrement : Fraction respirable	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	colophane	Rosin core solder thermal decomposition products (colophony)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: skin sensitization; dermatitis; asthma
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	colophane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	colophane	Colophane, produit de décomposition thermique de baguettes de soudure à âme de, (exprimée en formaldéhyde)	0,1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	S
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	colophane	Rosin core solder thermal decomposition products (colophony)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(L) - No exposure limit. Exposure by all routes should be carefully controlled to levels as low as possible.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	colophane	Rosin core solder thermal decomposition products (colophony)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Skin sens; dermatitis; asthma
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	aluminium	Aluminum - Metal	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Pneumoconiosis; lower respiratory tract irritation; neurotoxicity
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	aluminium	Aluminum - Metal Dust	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	aluminium	Aluminum and compounds (as Al): Pyro powders	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	aluminium	Aluminium et composés (comme Al) : Poudres pyrotechniques	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	aluminium	Aluminium (exprimée en Al): Fumées de soudage	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	aluminium	Aluminium (exprimée en Al): Métal	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	chromate-de-baryum	Chromium - Metal and insoluble salts	0.1 mg/m3	3.0 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	chromate-de-baryum	Barium chromate	0.01 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: lung cancer. Measured as Cr.
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	chromate-de-baryum	Chromium metal and inorganic compounds, (as Cr): Insoluble Cr (VI) compounds	0.01 mg/m3	0.03 mg/m3	Pas Disponible	T20

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
nitrate-de-potassium	Potassium nitrate	9 mg/m3	100 mg/m3	600 mg/m3
magnesium	Magnesium	18 mg/m3	200 mg/m3	1,200 mg/m3
nitrate-de-sodium	Sodium nitrate	4.1 mg/m3	45 mg/m3	270 mg/m3
nitrate-de-strontium	Strontium nitrate	5.7 mg/m3	62 mg/m3	370 mg/m3
colophane	Rosin core solder decomposition products; (Colophony Gum)	72 mg/m3	790 mg/m3	1,500 mg/m3
perchlorate-de-potassium	Potassium perchlorate	6.3 mg/m3	69 mg/m3	420 mg/m3
chromate-de-baryum	Barium chromate	0.15 mg/m3	13 mg/m3	77 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
nitrate-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible
magnesium	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-strontium	Pas Disponible	Pas Disponible
colophane	Pas Disponible	Pas Disponible
aluminium	Pas Disponible	Pas Disponible
perchlorate-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible
chromate-de-baryum	Pas Disponible	Pas Disponible

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	■ Gants résistants à la chaleur / résistant au feu dès que possible. ■ Des gants résistants à d'importants travaux chimiques capables de fournir une protection à court terme contre un allumage spontanée.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Protection respiratoire

Protection respiratoire non requis généralement en raison de la forme physique du produit.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	fabriqués	Densité relative (Water = 1)	Sans Objet
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	>71
pH (comme fourni)	Sans Objet	Température de décomposition	Sans Objet
Point de fusion / point de congélation (° C)	Sans Objet	Viscosité (cSt)	Sans Objet
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Sans Objet	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	160	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Sans Objet	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible

Limite supérieure d'explosivité	Sans Objet	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Sans Objet
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Sans Objet	Composé volatile (%vol)	Sans Objet
Pression de vapeur (kPa)	Sans Objet	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	Immiscible	pH en solution (1%)	Sans Objet
Densité de vapeur (Air = 1)	Sans Objet	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	■ Présence d'une source de chaleur et d'ignition ■ Le produit est considéré comme stable dans les conditions d'utilisation normales. ■ Stable dans des conditions de stockage normales ■ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. Evitez tout contact avec d'autres produits chimiques.<0}
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Pas normalement un risque du à la forme physique du produit. La vapeur est inconfortante
Ingestion	Pas normalement un risque du à la forme physique du produit.
Contact avec la peau	Pas normalement un risque du à la forme physique du produit. La vapeur est inconfortante
Yeux	Pas normalement un risque du à la forme physique du produit. La vapeur est inconfortante
Chronique	Généralement non applicable.

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-potassium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
magnesium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
nitrate-de-sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: 1267 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
nitrate-de-strontium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: 1892 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
colophane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: 3.0 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
aluminium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
perchlorate-de-potassium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
chromate-de-baryum	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible

Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHEA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques
----------	---

CHROMATE-DE-BARYUM	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 1 : CANCÉRIGÈNES POUR LES HUMAINS.
NITRATE-DE-SODIUM & NITRATE-DE-STRONTIUM	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant. D'autres critères permettant le diagnostic de ce symptôme sont une tendance à l'obstruction réversible lors de tests pulmonaires, une hyperréactivité bronchique modérée à élevée en cas de test de provocation à la méthacholine et une absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (ou asthme) suite à une inhalation irritante est un trouble rare et se manifeste en fonction du degré et de la durée d'exposition au produit irritant. Toutefois, la bronchite contractée sur le lieu de travail est un trouble qui survient après une exposition à des produits irritants en concentrations élevées (souvent des particules) et est totalement réversible après cessation de l'exposition. Ce trouble se caractérise par des difficultés à respirer et une toux accompagnée de mucus.
COLOPHANE & CHROMATE-DE-BARYUM	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaire ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémas de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé. Les autres réactions allergiques de la peau, e.g. contact urticant, comprennent des réactions d'anti-corps médiateurs immunisés. La signification du contact allergique n'est pas seulement déterminée par son potentiel de sensibilité : la répartition de la substance et les opportunités d'un contact avec elle sont également importantes. Une substance faiblement sensible qui est largement répandue peut être un allergène plus important qu'une avec un fort potentiel sensibilisant avec peu d'individus au contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquées si elles produisent une réaction au test allergique sur plus de 1 % des personnes testées.
ALUMINIUM & PERCHLORATE-DE-POTASSIUM	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

toxicité aiguë	☐	Cancérogénicité	☐
Irritation / corrosion	☐	reproducteur	☐
Lésions oculaires graves / irritation	✔	STOT - exposition unique	☐
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	☐	STOT - exposition répétée	☐
Mutagenéité	☐	risque d'aspiration	☐

Légende:
✖ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible
☐ – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	22.5mg/L	4
magnesium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	541mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>20mg/L	2
	NOEC	72	Pas Disponible	>25.5mg/L	2
nitrate-de-sodium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	573mg/L	4
	NOEC	2880	Poisson	1.6mg/L	4
nitrate-de-strontium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>40.3mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>43.3mg/L	2
	NOEC	96	Poisson	>=40.3mg/L	2
colophane	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	5.4mg/L	2
	EC50	48	crustacés	=4.5mg/L	1
	EC50	72	Pas Disponible	=400mg/L	1
	EC0	24	crustacés	=2.15mg/L	1

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

aluminium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.078-0.108mg/L	2
	EC50	48	crustacés	0.7364mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	0.0054mg/L	2
	BCF	360	Pas Disponible	9mg/L	4
	NOEC	72	Pas Disponible	>=0.004mg/L	2
perchlorate-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	EC10	24	Pas Disponible	>1000mg/L	4
chromate-de-baryum	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
nitrate-de-potassium	BAS	BAS
nitrate-de-sodium	BAS	BAS
colophane	HAUT	HAUT

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
nitrate-de-potassium	BAS (LogKOW = 0.209)
nitrate-de-sodium	BAS (LogKOW = 0.209)
colophane	HAUT (LogKOW = 6.4607)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
nitrate-de-potassium	BAS (KOC = 14.3)
nitrate-de-sodium	BAS (KOC = 14.3)
colophane	BAS (KOC = 21990)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	- Les explosifs ne doivent pas être jetés, enterrés, écartés ou placés avec les ordures. - Les explosifs qui sont en surplus, détériorés ou considérés comme dangereux pour le transport, le stockage ou l'utilisation doivent être détruits et les autorités concernées averties. - Ce produit peut être éliminé par une incinération ou une détonation mais l'opération ne peut être réalisée que sous le contrôle d'une personne entraînée dans la destruction sûre des explosifs.
------------------------------------	---

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	0505
Nom d'expédition des Nations unies	Signals, distress ship
Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA 1.4G
	Sous-risque ICAO/IATA Sans Objet

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

	Code ERG	1L
Groupe d'emballage	Sans Objet	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	135
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	75 kg
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	Forbidden
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Forbidden
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Forbidden
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Forbidden

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	0505	
Nom d'expédition des Nations unies	SIGNALS, DISTRESS ship	
Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	1.4G
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
Groupe d'emballage	Sans Objet	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-B , S-X
	Dispositions particulières	Sans Objet
	Quantités limitées	0

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

NITRATE-DE-POTASSIUM(7757-79-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

MAGNESIUM(7439-95-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

NITRATE-DE-SODIUM(7631-99-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

NITRATE-DE-STRONTIUM(10042-76-9) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

COLOPHANE(8050-09-7) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

ALUMINIUM(7429-90-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)

PERCHLORATE-DE-POTASSIUM(7778-74-7) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

CHROMATE-DE-BARYUM(10294-40-3) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Continued...

ILLUMINATING PARACHUTE ROCKET

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Canada - Colombie-Britannique Limites d'Exposition Professionnelle

Canada - Île du Prince Édouard Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)

Canada - Saskatchewan Règlement sur la santé et la sécurité au travail - désignées substances chimiques

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (chromate-de-baryum; nitrate-de-strontium; colophane; magnesium; aluminium; nitrate-de-sodium; perchlorate-de-potassium; nitrate-de-potassium)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	N (colophane; magnesium; aluminium)
Corée - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
É.-U.A. - TSCA	Y
Légende:	O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
nitrate-de-strontium	10042-76-9, 13470-05-8
aluminium	7429-90-5, 91728-14-2

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Wescom Group à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition